



## COMMISSION DÉPARTEMENTALE FUTSAL

RÉUNION RESTREINTE DU 04 MARS 2024

### INFORMATIONS IMPORTANTES

La commission informe que toutes les décisions prises en première instance sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel Chargé des Affaires Courantes dans les conditions de forme, De délai et de droit prévues à l'article 31 du Règlement Sportif du District du Val d'Oise de Football.

La commission rappelle aux clubs que tous les courriers doivent impérativement être transmis par la messagerie officielle du club ou sur papier à en-tête officiel du club et comporter les informations suivantes :

- N° d'affiliation
- Championnat ou coupe
- Division et groupe
- N° du match
- Date du match

#### COMMUNIQUÉ

##### *POUR TOUTE DEMANDE DE DÉROGATION - APPLICATION DE L'ART 20.3 du RS du D.V.O.F*

**ART 20.3** : Si pour une raison quelconque un club fait une demande de dérogation, celle-ci doit obligatoirement être accompagnée de l'accord écrit de l'adversaire et parvenir au D.V.O.F au plus tard le jour de la réunion de la Commission compétente précédant la date du match.

Tout club ne se conformant pas à cette procédure se voit infliger une amende fixée à l'Annexe Financière.

#### RAPPEL

##### *PORT DES PROTÈGE-TIBIAS*

**ART 16.3** : Le port des protège-tibias est obligatoire pour tous les joueurs et joueuses. En cas de non-respect de cette obligation nécessaire pour sa sécurité, le joueur fautif peut se voir interdire l'entrée du terrain de jeu ou être invité à le quitter afin de se mettre en conformité.

#### RAPPEL

##### *FEUILLE DE MATCH (FMI)*

**ART 13Bis** : Le club recevant doit fournir une tablette permettant l'accès à la FMI sous peine d'encourir les sanctions citées à l'Art 44.4 du RS.

Le club recevant à l'obligation de synchroniser la tablette au moins une fois le jour du match, sous peine de sanction.

Le club recevant à l'obligation de transmettre la FMI dans les 24 heures suivant la rencontre, sous peine de sanction.



## COURRIERS CLUBS

### **Montigny Lvdb** : Mail du 27-02-24

Demande de modification de gymnase et d'horaire pour les rencontres ci-dessous :

Match n° 26571927 : Montigny Lvdb 1 / Futsal Club VLB 1 : le samedi 09-03-24 à 20H00 – Gymnase Carlier

Match n° 26602045 : Montigny Lvdb 2 / Parmain Futsal As 2 : le samedi 09-03-24 à 18H00 – Gymnase Carlier

Accord de la commission

### **Eaubonne Csm** : Mail du 29-02-24

Demande de report de la rencontre Senior D1 n° 29509863 : Eaubonne Csm 1 / Osny United 1 au samedi **09-03-24** pour cause d'suite indisponibilité du gymnase le samedi 02-03-24.

Accord de la commission

### **My Sarcelles Futsal** : Mail du 29-02-24

Pris note de votre accord pour jouer la rencontre de CVO Futsal contre Les Sportifs de Garges le lundi 08-04-24.

La commission attend l'accord du club adverse.

Veuillez établir une demande de modification sur Footclubs.

### **Futsal Club VLB** : Mail du 29-02-24

Pris note du forfait avisé de votre équipe Senior pour la rencontre n° 26571925 du samedi 02-03-24 conte Cergy-Pontoise Fc.

### **Bezons Futsal Club** : Mail du 01-03-24

Prise note de la modification de gymnase et d'horaire pour les rencontres des 10 - 17 et 24-03-24.

Accord de la commission

### **Osny United** : Mail du 01-03-24

Pris note de votre interrogation concernant le report de la rencontre contre Eaubonne Csm 1 au samedi 09-03-24.

La commission ne peut remettre la rencontre au samedi 02-03-24, la demande de changement Footclubs ayant été validée par le secrétariat suite accord de la commission futsal.

### **Eaubonne Csm** : Mails des 01 & 02-03-24

Pris note de l'erreur de communication entre la municipalité et le club d'Eaubonne.

Les services administratifs du DVOF fermant le vendredi à 16H, la rencontre est maintenue au samedi 09-03-23

### **Osny United** : Mails des 01 & 02-03-24

Concernant la rencontre contre Eaubonne Csm

Les services administratifs du DVOF fermant le vendredi à 16H, la rencontre est maintenue au samedi 09-03-23

### **Combo Futsal** : Mails du 03-03-24

Réception des feuilles de match papier en senior D2 et critérium U16 suite problèmes de tablette.

La commission vous demande de prendre contact avec la CDIF afin de régler vos problèmes de récupération des rencontres.

## MATCHS REMIS



## SENIOR D1

Match n° 26509863 : Eaubonne Csm 1 / Osny United 1 : le samedi 09-03-24 à 20H00

## CHANGEMENT D'HORAIRE

## SENIOR D2

Match n° 26571927 : Montigny Lvdb 1 / Futsal Club VLB 1 : le samedi 09-03-24 à 20H00 – Gymnase Carlier

Match n° 26602045 : Montigny Lvdb 2 / Parmain Futsal As 2 : le samedi 09-03-24 à 18H00 – Gymnase Carlier

Match n° 26602041 : Bezons Futsal Club 1 / My Sarcelles 2 : le dimanche 10 mars 2024 à 19H45 – Gymnase Coubertin

Match n° 26571933 : Bezons Futsal Club 2 / My Sarcelles 1 : le dimanche 17 mars 2024 à 19H45 – Gymnase Coubertin

Match n° 26602054 : Bezons Futsal Club 1 / Foot Indoor Loisir 1 : le dimanche 24 mars 2024 à 19H45 – Gymnase Coubertin

## 1er FORFAIT AVISÉ

## SENIOR D2

Match n° 26571925 : Futsal Club VLB 1 / Cergy-Pontoise FC 2

Forfait avisé de l'équipe de Futsal Club VLB 1

Futsal Club VLB : -1 Point 0 But

Cergy-Pontoise FC 2 : 3 Points 5 Buts

## 1er FORFAIT NON AVISÉ

## CRITÉRIUM U16

Match n° 27725391 : Marcouville City CP 21 / Garges Djibson 21

Réception FMI. Forfait non avisé de l'équipe de Garges Djibson 21

Marcouville City CP 21 : 5 Buts

Garges Djibson 21 : 0 But

Garges Djibson : Amende 30€

## 1<sup>er</sup> APPEL DE FEUILLE DE MATCH ET INFORMATION DU RÉSULTAT PAR LE CLUB ADVERSE

## CRITÉRIUM U14

Match n° 27728564 : Combo Futsal 21 / Cs Jocassiens 21 du 02-03-24

Match n° 27728579 : Avicenne Asc 22 / Garges Djibson 21 du 02-03-24

## CRITÉRIUM U16

Match n° 27735042 : Avicenne Asc 22 / Asf Argenteuil 22 du 02-03-24

## 2<sup>ème</sup> APPEL FEUILLE DE PRÉSENCE CLUBS

La commission demande aux clubs de transmettre leurs feuilles de plateau et de présence directement sur FAL



## PLATEAUX U8 du 03-02-24

**Avicenne Asc** : 2<sup>ème</sup> appel feuille de présence de vos équipes sur le plateau U8 du 03-02-24 à Garges Djibson Asc

**Avicenne Asc** : 2<sup>ème</sup> appel feuille de présence de vos équipes sur le plateau U8 du 03-02-24 à Marcouville City CP

**Ermont Ams** : 2<sup>ème</sup> appel feuille de présence de vos équipes sur le plateau U8 du 03-02-24 à Marcouville City CP

**Futsal Club VLB** : 2<sup>ème</sup> appel feuille de présence de vos équipes sur le plateau U8 du 03-02-24 à Marcouville City CP

## PLATEAU U10 des 27 et 28-01-24

**Marcouville City CP** : 2<sup>ème</sup> appel feuille de présence de vos équipes sur le plateau U10 du 27-01-24 à Ermont Ams

## PLATEAU U10 du 04-02-24

**Futsal Club VLB** : 2<sup>ème</sup> appel feuille de présence de vos équipes sur le plateau U8 du 04-02-24 à Asf Argenteuil

## FINALES CHALLENGES U14 et U16 FUTSAL

### Appel à candidature pour l'organisation des Finales des Challenges U14 et U16 Futsal

Les clubs souhaitant accueillir les finales U14 et U16 Futsal sont invités à se faire connaître par courrier ou courriel adressé à la Commission Futsal du DVOF.

**Dates : Week-end des 25 et 26 mai 2024**

**Obligation club** : Mise à disposition d'un gymnase avec tribune – 4 vestiaires joueurs et 1 vestiaire arbitre.

## FINALES COUPES COMITÉ ET CVO FUTSAL

### Appel à candidature pour l'organisation des Finales Comité et CVO Futsal.

Les clubs souhaitant accueillir les finales Comité et CVO Futsal sont invités à se faire connaître par courrier ou courriel adressé à la Commission Futsal du DVOF.

**Dates : Week-end des 1 et 2 juin 2024**

**Obligation club** : Mise à disposition d'un gymnase avec tribune – 4 vestiaires joueurs et 1 vestiaire arbitre.

## RETOUR DES TROPHÉES FUTSAL

La commission Futsal demande aux clubs de bien vouloir ramener les Coupes Futsal au secrétariat du DVOF.

La date limite pour le retour des coupes au DVOF est fixée au **lundi 25 mars 2024**.

Coupe du Val d'Oise Futsal :           Attainville Futsal Club

Coupe Comité Futsal :                Marcouville City CP

A cette date la commission coupes appliquera les pénalités financières prévues.

Prochaine réunion  
Lundi 11 mars 2024 à 18H30